OUTIL 6

OUTIL ÉTAPE PAR ÉTAPE POUR DÉFINIR LES ACTIONS PRIORITAIRES DE GHM

**Gestion de l’Hygiène Menstruelle (GHM) en situation d’urgence**/FICR/Version Pilote

APERÇU

Cet outil, étape par étape, peut être utilisé pour aider à l’analyse et à l’établissement de priorités quant aux besoins et aux actions requises[[1]](#footnote-1) de GHM. Sur la base d’informations et de données recueillies durant l’évaluation, remplir le tableau ci-dessous en commençant par le numéro 1 et continuer jusqu’au numéro 5. Plusieurs exemples sont fournis.

OUTIL POUR DÉCIDER DES ACTIONS DE GHM

**Voir les actions ci-dessous**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Problème identifié durant l’évaluation  | Priorité – hiérarchiser la gravité du problème 1 = haute 2 = moyenne 3 = basse  | Objectif – si le problème a été résolu, quel en serait le résultat ?  | Actions requises pour atteindre l’objectif  | Zone de responsabilité CR/CR dans cette réponse/contexte ? Oui ou Non  |
| *Exemple :* *Les femmes et les jeunes filles n’utilisent pas les latrines du camp lorsqu’elles ont leurs règles.*  | *1* | *Les femmes et les jeunes filles se sentent à l’aise et en sécurité lors de l’utilisation systématique des latrines du camp lorsqu’elles ont leurs règles.*  | * *Les latrines sont séparées par sexe.*
* *Les latrines sont bien éclairées.*
* *Des corbeilles pour jeter les déchets sont disponibles à l’intérieur des latrines.*
* *Les latrines peuvent être fermées de l’intérieur.*
* *Les hommes et les garçons ne traînent pas autour des latrines.*
 | *Oui – parce que la Société nationale a la responsabilité EHA dans ce contexte* *Se coordonner avec l’équipe Protection Genre et Inclusion (PGI)*  |
| *Exemple :* *Les femmes et les jeunes filles ne disposent d’aucun lieu privatif pour laver et faire sécher les serviettes (elles les lavent dans la rivière et les font sécher sur les buissons).*  | *1* | *Les femmes et les jeunes filles ont accès à des installations de lavage et de séchage privatives et adaptées.*  | * *La construction de douches qui puissent se fermer, soient privatives et disposent d’un accès suffisant à l’eau et au drainage.*
* *La construction de zones pour le séchage OU la distribution de cordes/pinces à linge/petits étendoirs à linge pour les femmes et les jeunes filles.*
 | *Oui – pour les actions liées à l’eau**Non – pour les autres : une autre agence/équipe est responsable pour les douches. Se coordonner avec le secteur Abris et l’équipe des Produits Non Alimentaires (PNA).*  |
| *Exemple :* *Les femmes et les jeunes filles ne disposent d’aucun matériel sanitaire pour absorber leurs écoulements menstruels (parce qu’elles ont été déplacées).*  | 1 | *Les femmes et les jeunes filles ont accès à des serviettes hygiéniques adaptées (sur la base de leurs préférences et du contexte) pour absorber leurs écoulements menstruels.* | * *Distribution aux femmes et aux jeunes filles de serviettes en tissu réutilisables, de même que de sous-vêtements, de seaux, de savon à lessive, de cordes et d’épingles à linge pour permettre le séchage.*
* *Ou : de subventions en cash ou de bons pour les produits d’hygiène menstruelle*
* *Réaliser un suivi post-distribution pour contrôler l’utilisation, la satisfaction et les défis liés à l’utilisation des serviettes etc.*
 | *Oui – L’équipe PGI distribue des kits de dignité.* *S’assurer que les kits de dignité comprennent TOUS les articles de base de GHM* *PGI doit se coordonner avec EHA (accès à l’eau, à des latrines, à des douches et à des installations d’élimination des déchets privatives et sûres)*  |
| …  |  |  |  |  |
| …  |  |  |  |  |
| …  |  |  |  |  |

**Actions provenant de la colonne 5 :**

1. Adapté de: Save the Children, *Menstrual Hygiene Management Operational Guidelines*, 2015 <http://www.savethechildren.org/atf/cf/%7B9def2ebe-10ae-432c-9bd0-df91d2eba74a%7D/MENSTRUAL\_HYGIENE\_MANAGEMENT\_OPERATIONAL\_GUIDELINES.PDF>. [↑](#footnote-ref-1)